



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

## Soixantième session

Point 124 de l'ordre du jour

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

## Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 : chapitre 29, Bureau des services de contrôle interne

### Quinzième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

1. Le Comité consultatif rappelle qu'au moment où il examinait le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007, il a été informé que les propositions du Secrétaire général concernant le Bureau des services de contrôle interne seraient considérablement remaniées et qu'un nouveau projet de budget du Bureau serait présenté à l'Assemblée générale durant sa soixantième session, avant la fin de 2005 (voir A/60/7, par. IX.1 et 2). En conséquence, le Comité n'a pas examiné les prévisions initiales à ce moment-là, mais il s'est déclaré prêt à le faire dès qu'elles seraient disponibles. Il lui a été indiqué par la suite que le Secrétaire général n'était pas encore en mesure de présenter un projet de budget à jour pour le BSCI, et qu'il le soumettrait à l'Assemblée à une reprise de sa soixantième session. Ces nouvelles propositions reflèteront alors l'approche adoptée par la Secrétaire générale adjointe récemment nommée à la tête du Bureau des services de contrôle interne et tiendront compte des résultats des études qui ont été demandées concernant les activités du BSCI. Le Comité compte que ces études fourniront une évaluation complète et formuleront des recommandations concernant l'indépendance du Bureau, son organisation, ses fonctions essentielles, son mode de financement et le niveau de ressources souhaitables.

2. **Cela étant, le Comité consultatif ne voit guère l'utilité de présenter à ce stade des observations détaillées concernant un projet de budget initial qui sera remplacé sous peu. Il regrette que des prévisions actualisées ne puissent pas être soumises à l'Assemblée générale à la partie principale de sa soixantième session. Il recommande que, en attendant la présentation d'un nouveau projet de budget pour le BSCI, les ressources allouées au Bureau pour 2006-2007 représentent l'équivalent du montant révisé du crédit ouvert pour 2004-2005, après actualisation des coûts, ce qui se traduirait par une réduction de**



338 900 dollars du crédit demandé au chapitre 29 du projet de budget-programme pour 2006-2007. Le Comité recommande en outre qu'aucune mesure nécessitant l'approbation d'un organe délibérant ne soit proposée tant que l'Assemblée ne se sera pas prononcée sur le nouveau projet de budget du BSCI.

3. Le Comité consultatif compte également que les nouvelles prévisions relatives au BSCI seront nettement mieux présentées du point de vue de la budgétisation axée sur les résultats. Il considère que le BSCI devrait servir de modèle à cet égard. Ainsi, dans plusieurs cas, les produits et les objectifs sont mesurés en termes de pourcentage d'acceptation et d'application des recommandations du Bureau par les départements clients. Dans certains cas, le pourcentage retenu comme objectif est très bas (50 %). De l'avis du Comité, même si ces objectifs peuvent donner une idée de la pertinence et de l'applicabilité des recommandations du Bureau, leur pourcentage d'application ne dépend pas directement de celui-ci. Ce qu'il faudrait mesurer, ce sont les mesures spécifiques prises par le Bureau pour faire appliquer intégralement ses recommandations, ou en encourager l'application intégrale. Le BSCI devrait également se conformer systématiquement à la terminologie établie pour le cadre logique; par exemple, les réunions sont généralement considérées comme des produits et non pas des indicateurs de succès, comme indiqué au tableau 29.5 b) du projet de budget (A/60/6, chap. 29).

4. Outre les ressources demandées dans le projet de budget-programme pour le BSCI, le Secrétaire général a présenté également des prévisions révisées pour 2006-2007. Il propose la création de 39 postes temporaires supplémentaires. Les crédits supplémentaires demandés porteraient le total pour l'exercice biennal à 35 768 400 dollars, soit 9 635 500 dollars de plus que le montant demandé dans le projet de budget initial, dont 7 546 900 dollars pour les postes et les autres dépenses de personnel, 906 400 dollars pour les consultants et experts, 549 200 dollars pour les frais de voyage du personnel, 342 000 dollars pour les frais généraux de fonctionnement, 9 000 dollars pour les fournitures et accessoires et 282 000 dollars pour le mobilier et le matériel. Le Comité croit comprendre que ces ressources supplémentaires serviraient simplement à financer des mesures intérimaires destinées à renforcer la capacité du BSCI en matière d'audit et d'investigations, pour remédier aux lacunes connues dans les opérations d'audit, résorber l'arriéré des investigations, exécuter les nouveaux mandats émanant de l'Assemblée générale et mettre en œuvre les recommandations du Comité des commissaires aux comptes.

5. Étant donné la situation concernant la mise à jour des prévisions budgétaires initiales et compte tenu de l'examen d'ensemble actuellement en cours touchant les activités du BSCI, le Comité recommande d'autoriser, au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), l'ouverture d'un crédit équivalent à 39 postes, en attendant que soient examinées les nouvelles prévisions budgétaires complètes évoquées ci-dessus. L'examen des montants demandés au titre des consultants devrait également être différé.

#### **Documentation**

- Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 [A/60/6 (chap. 29)]
- Rapport du Secrétaire général (A/60/537)

Document final du Sommet mondial de 2005

Prévisions révisées concernant les chapitres 1<sup>er</sup>, 2, 3, 11, 16, 23, 28A, 28C, 28D, 28E, 28F et 29 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007

Prévisions révisées concernant le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2005 au 30 juin 2006

- Résolutions 57/278, 59/264 et A/60/1 de l'Assemblée générale.
-